

OFIS PUBLIK
AR BREZHONEG



OFFICE PUBLIC
**DE LA LANGUE
BRETONNE**

ENQUETE SUR LES ANCIENS LYCEENS DE DIWAN - 2012 -

OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE

OBSERVATOIRE DES PRATIQUES LINGUISTIQUES

2013

Méthodologie

L'Observatoire des pratiques linguistiques a réalisé en 2012 une enquête sur le parcours post-bac des élèves du lycée Diwan de Carhaix. Cette étude a été menée à bien en collaboration avec Diwan Breizh et la direction du lycée. L'objectif était de savoir ce que deviennent les lycéens de Diwan après le baccalauréat, quel genre d'études ils font et vers quels métiers ils s'orientent. Il a également été collecté des données quant à leurs domiciles successifs.

Un questionnaire bilingue comprenant 4 axes principaux a été créé afin de relever :

- **Des informations générales** pour mieux connaître les lycéens et leur famille (commune d'origine),
- **Leur formation** afin de savoir quelles études ils ont effectuées,
- **Leur métier** pour savoir s'ils sont déjà entrés sur le marché du travail et, dans ce cas, dans quel domaine,
- **Dans quelle(s) commune(s)** ont vécu les lycéens depuis leur baccalauréat.

L'étude a porté sur **les anciens lycéens ayant obtenu leur baccalauréat entre 2005 et 2011**. Ils constituent une base de **411 personnes**¹. L'enquête a été diffusée par courriel, via les réseaux sociaux et par courrier. Au cours de l'année 2012, de nombreuses relances ont été faites dans le but d'obtenir le plus de réponses possible.

Au final, nous avons pu rassembler 216 réponses, soit un **taux de retour de 53%**. De plus, 41 réponses nous sont parvenues de lycéens plus anciens (ayant obtenu leur baccalauréat avant 2005). Afin de ne pas biaiser les résultats de l'enquête, le choix a été fait de ne pas utiliser les réponses « hors-échantillon » dans l'analyse, à l'exception de certains cas précis. Basée sur un peu plus de 200 réponses, l'étude qui suit a pour vocation première de présenter des tendances.

Le plus souvent, ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont répondu, mais il est arrivé parfois que ce soit leurs parents. Dans 89% des réponses, c'est la partie en langue bretonne qui a été complétée. Les réponses en français sont surtout le fait des parents, pour ne pas dire uniquement.

Les jeunes femmes ont davantage répondu (62%). Quant au type de baccalauréat, les élèves de S ont davantage participé à l'enquête (43% des bacheliers de Diwan entre 2005 et 2011 mais 48% de l'échantillon), ceux de L² moins (28% des bacheliers de Diwan mais 22% de l'échantillon).

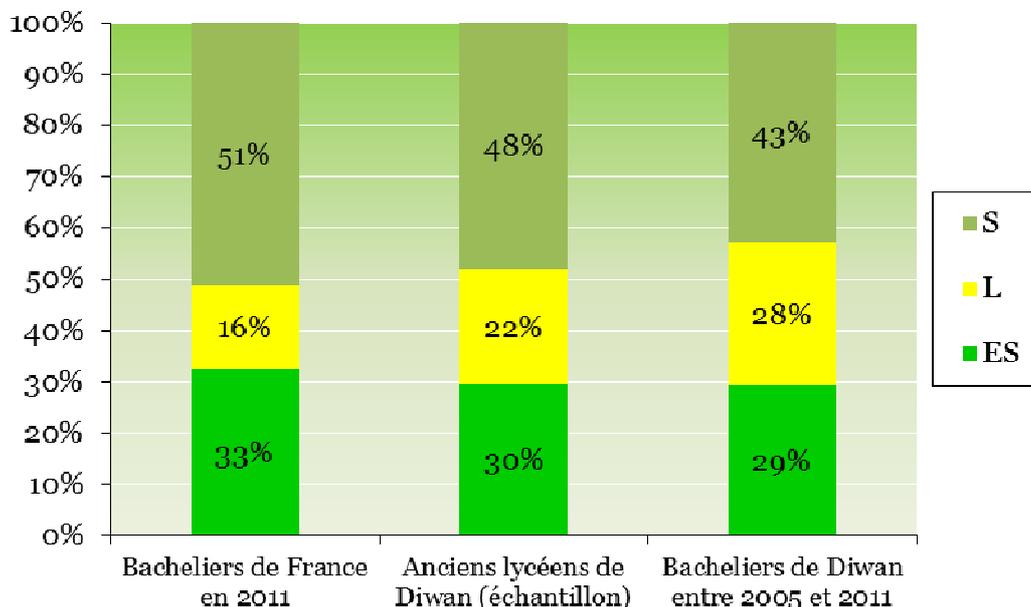
¹ 98% d'entre eux avaient entre 19 et 25 ans en 2012.

² S pour « scientifique », L pour « littéraire » ; la différence pour les ES (« économique et sociale ») n'est pas significative.

Etudes

Jusqu'à présent, seul le baccalauréat général peut être préparé à Diwan.

Quel baccalauréat général choisissent les lycéens ?³



La répartition des lycéens de Diwan (échantillon) entre les types de baccalauréat général ressemble à celui de la population de référence, si ce n'est qu'ils sont un peu plus nombreux à choisir le baccalauréat littéraire (6 points de plus). On notera que le poids du baccalauréat littéraire est encore plus important parmi l'ensemble des lycéens de Diwan ayant eu leur bac entre 2005 et 2011, qu'ils aient répondu à l'enquête ou non (12 points de plus).

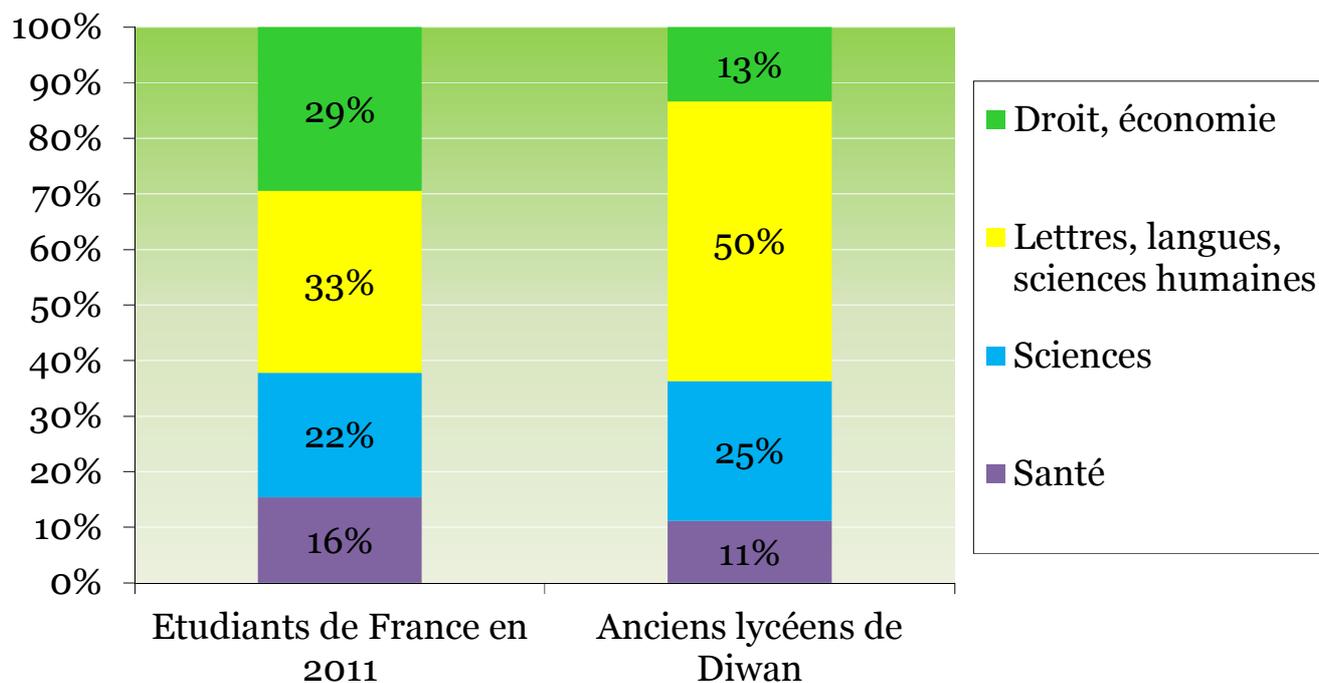
Pour ainsi dire **tous les anciens lycéens de Diwan font des études supérieures**, comme c'est le cas en général des jeunes gens qui ont obtenu un baccalauréat général⁴. Parmi les 216 réponses que nous avons reçues, seuls 2 personnes n'ont suivi aucune formation post-bac et 4 ont entamé un CAP⁵. Ils font généralement de longues études : au sein de l'échantillon, ceux qui étaient actifs en 2012 ont, en moyenne, fait des études pendant plus de 4 ans. Comme dans le reste de la population, **plus de la moitié des lycéens de Diwan entre à l'université** après le baccalauréat.

³ S pour « scientifique », L pour « littéraire », ES pour « économique et social ».

⁴ D'après le Ministère de l'Éducation Nationale, 98,7% des titulaires du baccalauréat général en 2011 se sont inscrits à une formation supérieure en 2011/2012 (Repères et références statistiques - édition 2012, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), Ministère de l'Éducation Nationale).

⁵ Certificat d'Aptitude Professionnelle.

Quel type de discipline à l'université⁶ ?



A l'université, la moitié des lycéens de Diwan optent pour une filière littéraire contre 1/3 pour l'ensemble des étudiants de France. A l'inverse, le domaine du droit et de l'économie les intéresse moins que le reste de la population de référence.

	Disciplines	Etudiants de France en 2011	Anciens lycéens de Diwan
Droit, économie	Droit, sciences politiques	15%	4%
	Sciences économiques, gestion (hors AES)	11%	7%
	Administration économique et sociale (AES)	3%	2%
Lettres, langues, sciences humaines	Lettres, sciences du langage	7%	13%
	Langues	8%	22%
	Sciences humaines et sociales	17%	16%
Sciences	Sciences fondamentales et applications	12%	10%
	Sciences de la nature et de la vie	6%	11%
	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)	3%	4%
	Pluri-sciences	2%	0%
Santé	Santé	16%	11%

⁶ Dans ce graphique, la population de référence pour les étudiants de France est constituée de bacheliers ayant obtenu un bac général.

Il se confirme que les lycéens de Diwan ont une prédilection pour les disciplines littéraires en premier lieu (lettres, langues, sciences humaines). Leur poids se renforce quand ils vont à l'université : 17 points de différence par rapport à la population de référence (à comparer avec les 6 points d'avance du bac L parmi les bacheliers de Diwan de l'échantillon).

Ils s'engagent bien plus souvent que les autres dans des études de langue : celles-ci concernent 22% des étudiants à l'université issus de Diwan contre 8% dans la population de référence. Une moitié d'entre eux a le breton comme seule discipline linguistique (quand bien même ils étudieraient par la suite des disciplines non-linguistiques), l'autre moitié étudie d'autres langues (avec ou sans la langue bretonne). En tout, les 2/3 des anciens lycéens qui s'orientent vers des études de langues à l'université choisissent la langue bretonne comme matière principale ou comme matière secondaire.

Bien que les lycéens de Diwan s'inscrivent presque autant au baccalauréat ES (économique et social) que les autres jeunes (30% contre 33%), les étudiants de l'échantillon choisissent moins fréquemment les disciplines du droit et de l'économie que l'ensemble des étudiants français. L'écart est particulièrement notable sur le terrain du droit et des sciences politiques (4% des étudiants en université de l'échantillon contre 15% dans la population de référence).

L'échantillon d'étude est un peu trop restreint pour en tirer des informations précises au sujet des autres matières. Ceux qui s'engagent dans des études scientifiques auraient toutefois tendance à s'orienter plus souvent vers les sciences de la nature et de la vie (10% des étudiants de Diwan à l'université contre 5% de la population de référence). Parmi ceux qui s'orientent vers des études universitaires de santé, les anciens lycéens de Diwan paraissent choisir plus souvent la médecine que les autres jeunes (13 personnes sur 15 contre 60% des étudiants de santé à l'université en France).

Par ailleurs, à l'image des autres jeunes gens, une part importante des anciens lycéens de Diwan suivent une **formation supérieure en-dehors des universités**. Les voies qu'ils peuvent emprunter sont si variées (CAP⁷, STS⁸, IUT⁹, CPGE¹⁰ ou autres formations), pour un échantillon qui reste réduit, qu'il est difficile de tirer des enseignements à ce sujet. 2 éléments notables apparaissent toutefois :

- Les anciens lycéens de Diwan s'inscrivent plus souvent dans les écoles d'art (écoles d'architecture, des beaux-arts ou de graphisme) que les autres étudiants : 5% de l'échantillon contre 2% des bacheliers de 2011.
- Ils paraissent davantage attirés par les disciplines paramédicales (formations d'infirmier pour la moitié d'entre eux, mais aussi en étio-pathie, ostéopathie, ergothérapie, etc.) que le reste de la population : 7% contre 1% dans la population de référence.

⁷ Certificat d'Aptitude Professionnelle.

⁸ Section de Techniciens Supérieurs.

⁹ Institut Universitaire de Technologie.

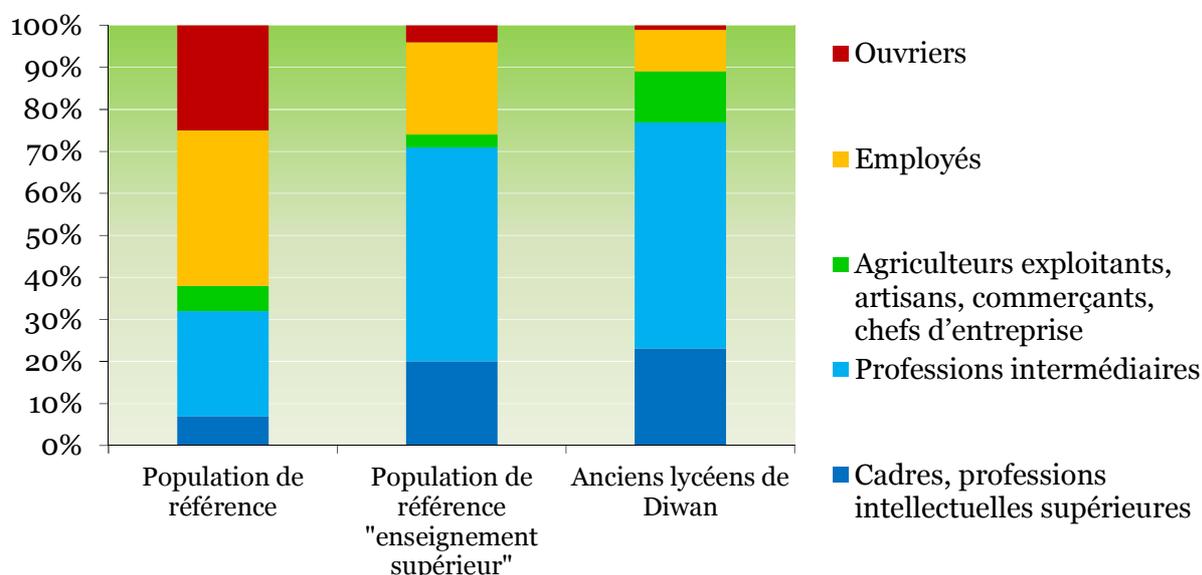
¹⁰ Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles.

Arrivée sur le marché du travail

Au sein de l'échantillon, seules 61 personnes sont parvenues sur le marché du travail, les autres n'ont pas encore terminé leurs études. Dans ce cas, nous avons jugé utile de prendre en compte les réponses que nous avons reçues hors-échantillon (provenant de personnes plus âgées, plus souvent actives) ; le présent paragraphe se base par conséquent sur 99 réponses. C'est trop peu pour avancer des statistiques précises, mais cela suffit pour mettre des tendances en évidence.

Les anciens lycéens de Diwan font leur entrée sur le marché du travail vers 23 ans en moyenne. Moins de 10% des jeunes actifs passés par le lycée de Carhaix sont sans emploi, comme c'est le cas parmi les jeunes actifs ayant suivi une formation supérieure (données Insee, 2010).

Répartition de la population active occupée par groupes socioprofessionnels¹¹



Dans la population globale (dite « de référence »), plus le niveau d'études est élevé, plus la part des groupes socioprofessionnels élevés est importante (professions intellectuelles, professions intermédiaires). La répartition des anciens lycéens de Diwan ressemble à celle de la population de référence passée par la formation supérieure, si ce n'est que la part des groupes socioprofessionnels élevés paraît un peu plus importante et celle des groupes socioprofessionnels moins élevés (employés, ouvriers) plus réduite. Le fait que Diwan ne prépare qu'au baccalauréat général peut en partie expliquer ce résultat.

Le groupe « Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise » a également un peu plus d'importance parmi les anciens lycéens de Diwan. On y trouve

¹¹ Ici, la population de référence est constituée de jeunes actifs occupés, c'est-à-dire de personnes entre 15 et 34 ans étant parvenues sur le marché du travail et qui ne sont pas sans-emploi (d'après les données du recensement de la population de 2006, Insee). La population de référence « enseignement supérieur » correspond aux jeunes ayant obtenu un diplôme de ce type. Pour les lycéens de Diwan, dans le cas présent, les réponses que nous avons reçues de lycéens plus âgés ont été utilisées en plus de l'échantillon d'origine : la plupart d'entre eux est arrivée sur le marché du travail, ce qui permet de disposer d'un groupe de 91 jeunes actifs occupés.

principalement des artisans (menuisiers, charpentiers) et des dirigeants de petites entreprises (en conseil, commerce, hôtel-restaurant), peu d'agriculteurs.

Dans l'échantillon, le groupe des « Cadres, professions intellectuelles supérieures » comporte surtout des cadres d'entreprise (ingénieurs, chargés de mission, par exemple), des professions libérales (médecins ou métiers paramédicaux principalement, mais aussi un avocat, un expert-comptable) et des professions de l'information, des arts et des spectacles (journalistes, acteurs, un bibliothécaire).

Le groupe des « Professions intermédiaires » est principalement alimenté par les métiers de l'enseignement ; très vraisemblablement des enseignants bilingues, pour l'essentiel, travaillant le plus souvent en primaire. Les métiers de la santé constituent la 2^{ème} partie la plus importante de ce groupe, des infirmiers en majorité. Les métiers restants sont plus variés mais on y retrouve notamment l'animation socioculturelle (animateurs) et la culture (documentalistes).

Le groupe des « Employés » est trop varié pour en extraire des sous-groupes.

Au-delà des groupes socioprofessionnels, il est intéressant d'adopter une vision transversale sous l'angle du secteur d'activité de chaque métier. Parmi les domaines où l'on retrouve les anciens du lycée Diwan à leur arrivée sur le marché du travail, on note en premier lieu l'enseignement qui regroupe 22 personnes dont 19 enseignants. Ce n'est pas surprenant quand on se souvient que la moitié des anciens lycéens qui fréquentent l'université choisissent une matière littéraire.

Le domaine de la santé arrive en 2^{ème} position avec 14 personnes, principalement des infirmiers (9 personnes). En dépit de ce qui a été observé parmi les étudiants, on ne trouve pas ici de médecins en nombre. En fait, c'est le cadre de l'enquête qui induit ce résultat : ces études sont si longues¹² que peu de lycéens de Diwan ont eu le temps de commencer à pratiquer ce métier.

Par ailleurs, 9 personnes travaillent dans le domaine des arts et spectacles (musique et graphisme, notamment), et 9 autres dans le domaine de la culture (bibliothécaires, documentalistes, animateurs).

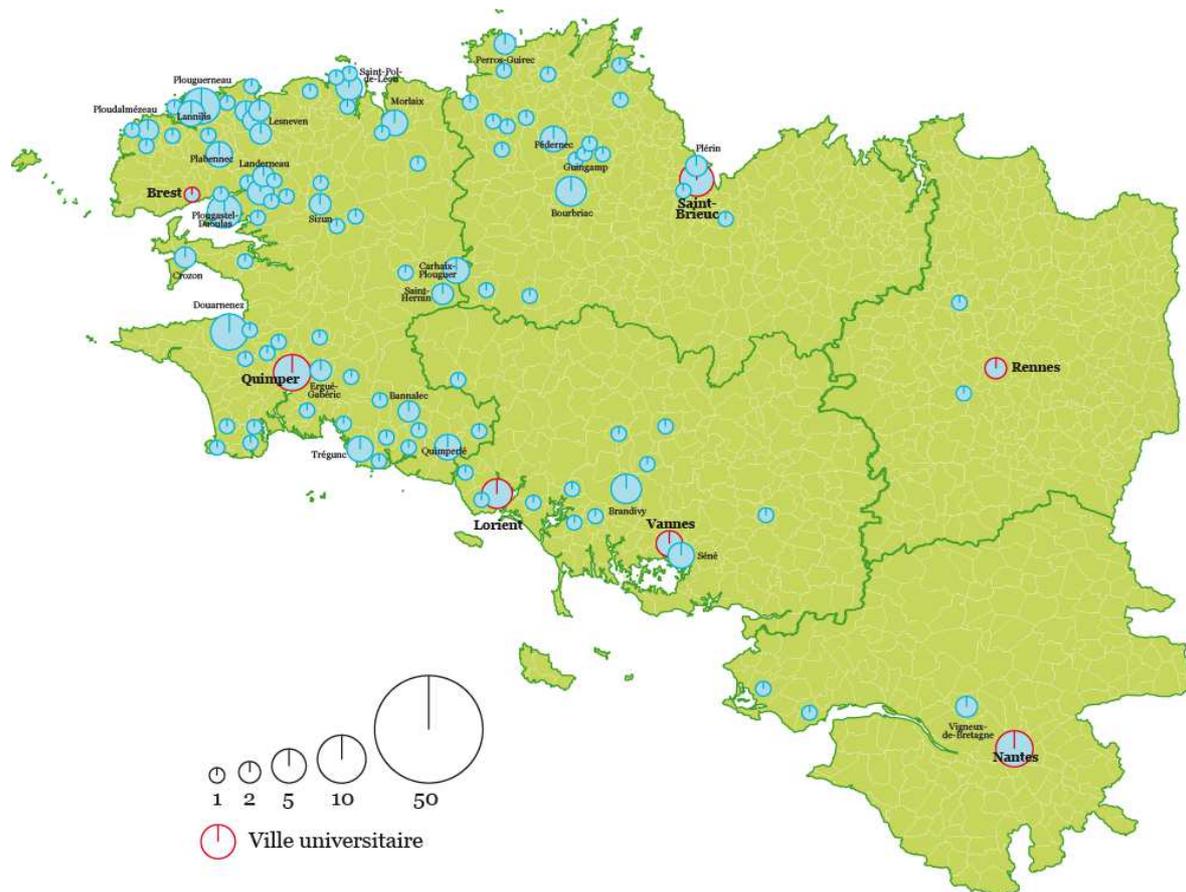
L'échantillon comporte encore divers autres métiers mais il n'est possible de les ranger dans aucun des domaines-clés mentionnés ci-dessus.

¹² 6 ans pour devenir interne, entre 9 et 11 ans pour parachever ses études.

Répartition des familles des anciens lycéens

Les 216 lycéens de l'échantillon sont issus de **184 foyers**. Ceux-ci se localisaient dans **110 communes**.

Lieu de résidence des familles des anciens lycéens quand ils étaient au lycée¹³



Au premier regard, ce sont les côtes de l'ouest de la Bretagne et les grandes villes de l'est qui ressortent de cette carte.

Dans l'ensemble, **cette répartition correspond au réseau des écoles primaires de Diwan**. Toutefois, les environs de Douarnenez, le sud du Pays Bigouden et la région de Lannilis-Plouguerneau sont 3 territoires qui échappent à cette règle : il y a de grande chance qu'on y trouve davantage d'élèves ayant entamé leur scolarité dans une autre filière, ou encore des familles ayant déménagé au cours des années.

On remarque aussi sur cette carte que les familles proviennent souvent des environs d'un collège Diwan (Plésidy, Quimper, le Relecq-Kerhuon, Tréglonou-Guissény) ou du lycée Diwan à Carhaix.

En conséquence, le département du **Finistère** se place loin devant les autres (il compte 3 collèges et **61% des familles**), suivi par les Côtes-d'Armor et le Morbihan (il y a 1 collège dans chacun de ces départements ; ils regroupent 32% des familles), le poids des 2 autres départements - qui ne comptaient aucun collège Diwan jusqu'à il y a peu¹⁴ - est assez modeste : 5% des familles en Loire-Atlantique, 2% en Ille-et-Vilaine.

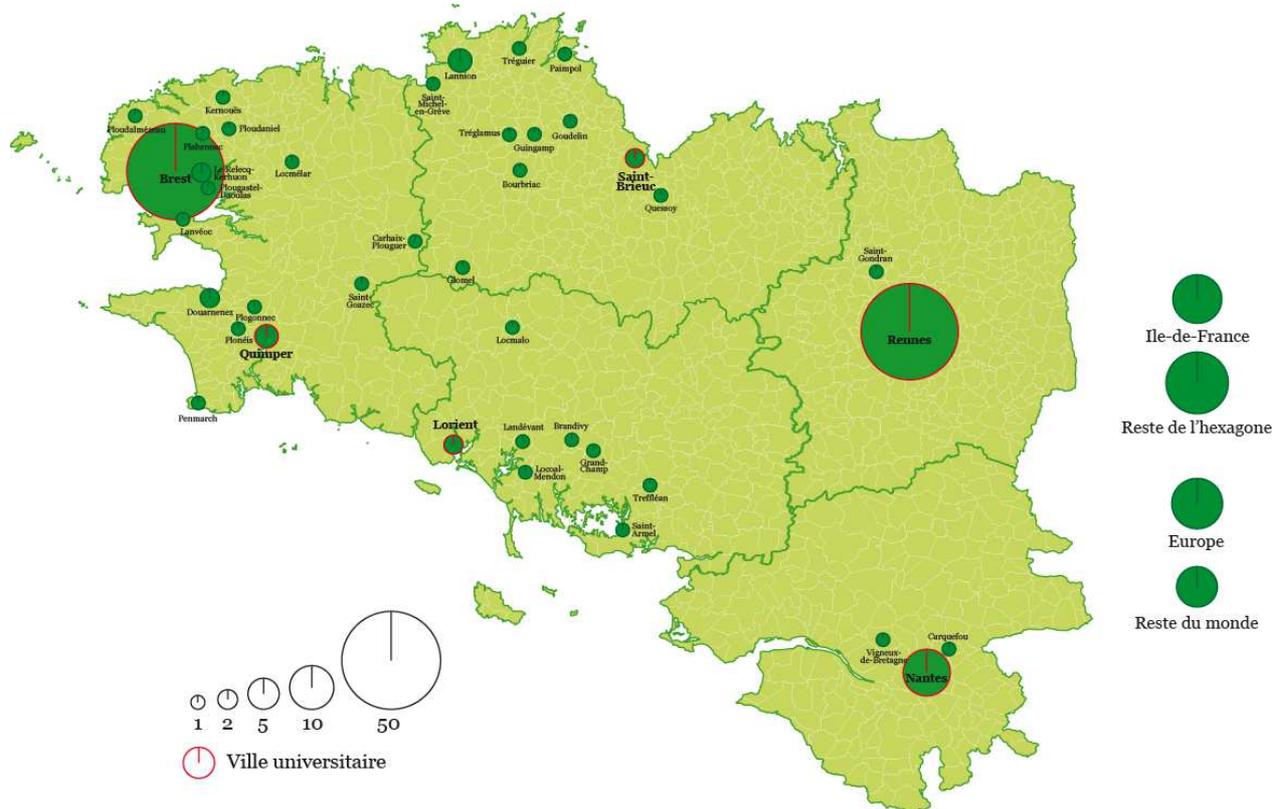
¹³ Dans le cas où les parents sont séparés, c'est le lieu de résidence du parent mentionné en 1^{er} qui a été utilisé dans cette carte.

¹⁴ Un collège Diwan existe à Saint-Herblain (44) depuis 2008, aucun lycéen de l'échantillon ne peut y avoir été scolarisé.

Lieu de résidence des anciens lycéens en 2012

En 2012, les 216 lycéens de l'échantillon habitaient 77 communes différentes : 40 en Bretagne (159 lycéens), 21 dans le reste de l'hexagone (34 lycéens) et 16 hors de France (23 lycéens). Souvent, les lycéens qui se rendent à l'étranger choisissent un pays francophone (10 lycéens sur 24).

Lieu de résidence des anciens lycéens en 2012



*Par rapport à la carte du lieu de résidence des familles, on remarque ici que **plus de la moitié des lycéens sont concentrés dans les 3 grandes villes bretonnes** en 2012 : d'abord Brest et Rennes, à égalité, suivies de Nantes, plus en retrait. **Plus d'1/4 des anciens lycéens vivent hors de Bretagne.***

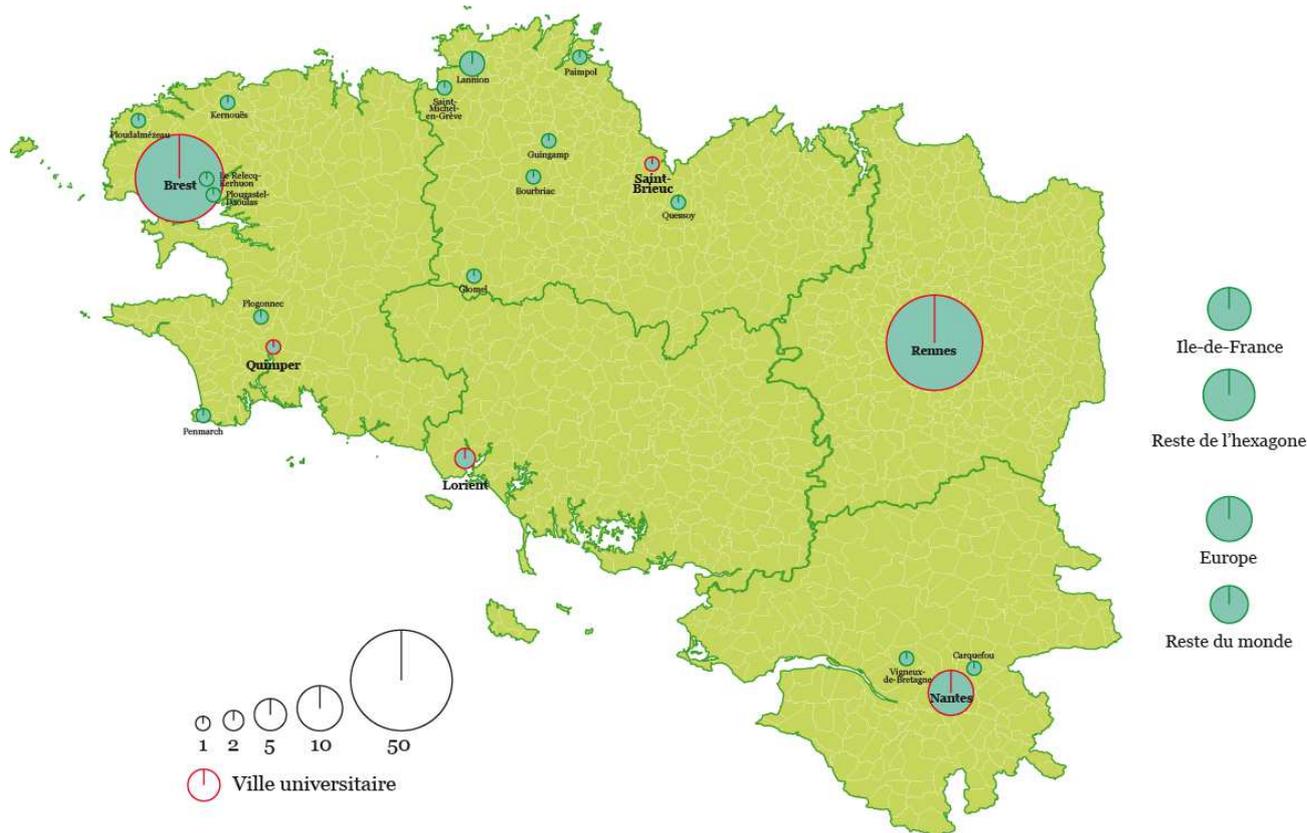
En 2012, l'essentiel des anciens lycéens vivent sur 3 communes ; chaque année, de nombreux jeunes bretonnes rejoignent Brest, Rennes et Nantes pour leurs **études** ou leur **travail**.

L'importance des pôles de formation et des pôles d'emploi est ici prépondérante. D'après une étude publiée en 2010 par l'Insee¹⁵, en France, les 3/4 des jeunes entre 18 et 24 ans se regroupent sur seulement 30 aires urbaines. On observe la même chose chez les lycéens de Diwan : **72%** de ceux qui habitent en Bretagne en 2012 habitent dans une des 3 villes mentionnées ci-dessus.

153 des anciens lycéens ayant répondu sont étudiants (71%), les autres sont sur le marché du travail (29% dans la population active).

¹⁵ Brutel Ch., 2010. Jeunes et territoires – L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité. Insee Première, Paris. 1275, 4 p.

Lieu de résidence des anciens lycéens qui étaient étudiants en 2012



61% des étudiants habitent dans les 3 principales villes universitaires de Bretagne : Rennes (45 personnes et 29,5% de l'ensemble), Brest (38 personnes, 25%) et Nantes (10 personnes, 6,5%). 1/4 de l'ensemble des étudiants a quitté la Bretagne pour leurs études (39 personnes, 25%).

Rennes, Brest et Nantes sont les 3 communes de Bretagne qui compte le plus d'étudiants, mais il existe des différences entre la répartition des jeunes en général et celle de ceux qui sont passés par le lycée Diwan :

Répartition des étudiants dans les 3 principales villes universitaires de Bretagne

Aire urbaine	Etudiants entre 18 et 24 ans (Insee, recensement de 2006)	Etudiants "Diwan" entre 18 et 24 ans (OPLB, enquête de 2012)
Rennes	44%	45%
Brest	16%	42%
Nantes	40%	12%

Parmi les lycéens de Diwan, bien qu'ils soient attirés par Rennes en premier lieu, Brest a une importance supérieure à ce qu'elle est dans la population de l'ensemble des étudiants (42% contre 16%), celle de Nantes, par contre, est inférieure (12% contre 40%). Ce constat est lié à la prédominance du Finistère dans le réseau de Diwan (61% des familles habitaient ce département). Cependant, si Brest opère une attraction notable sur les étudiants de Diwan, ils sont nombreux à faire le choix d'aller à Rennes, qui gagne ainsi beaucoup de brito-phones.

Les villes universitaires recrutent beaucoup de leurs étudiants sur le territoire qui les entoure. Ainsi, sachant que la majeure partie des lycéens de Diwan sont originaires du Finistère, on remarque au final l'importance de la force d'attraction que **Rennes et Nantes** exercent sur eux (l'offre d'études y est plus étendue qu'à Brest) : **57% des lycéens de Diwan gagnent ces 2 aires urbaines alors que seulement 7,6% des familles habitaient en Ile-et-Vilaine et en Loire-Atlantique.**

Dans une étude publiée en 2010 par l'Insee Bretagne¹⁶ relative au parcours des jeunes de la région Bretagne, on trouve des données portant sur le lieu de vie des étudiants originaires du Finistère :

Où vont les étudiants originaires du Finistère pour leurs études

Lieu d'études	Population étudiante de référence (Insee, recensement de 2006)	Etudiants passés par le lycée Diwan (OPLB, enquête de 2012)
Finistère	63,5%	41%
Ile-et-Vilaine	9,5%	25%
Hors de la région Bretagne	18,2%	30%

Lecture : parmi les étudiants originaires du Finistère¹⁷, 1/4 de ceux qui sont passés par le lycée Diwan vont faire des études à Rennes contre moins de 10% de la population de référence.

Les anciens lycéens de Diwan originaires du Finistère ont tendance à davantage quitter leur département et la région Bretagne que les étudiants de la population de référence. Bien que le nombre de lycéens qui vont à Brest pour leurs études soit conséquent, **la force d'attraction de Rennes sur les lycéens de Diwan est supérieure à ce qu'elle est dans la population de référence.**

En 2012, 1/4 des étudiants passés par Diwan vivaient hors de Bretagne (1/3 si on ne prend en compte que la région Bretagne), ce qui est plus élevé que dans la population de référence.

D'après l'étude de l'Insee Bretagne sur le cheminement des jeunes, parmi les étudiants qui vivaient en région Bretagne 5 ans plus tôt, 21% avaient quitté la région pour leurs études en 2006. En prenant la même base, on observe que **les anciens lycéens de Diwan ont davantage tendance que les autres à quitter la Bretagne** : à bac+5, 41% d'entre eux habitent hors de la région Bretagne.

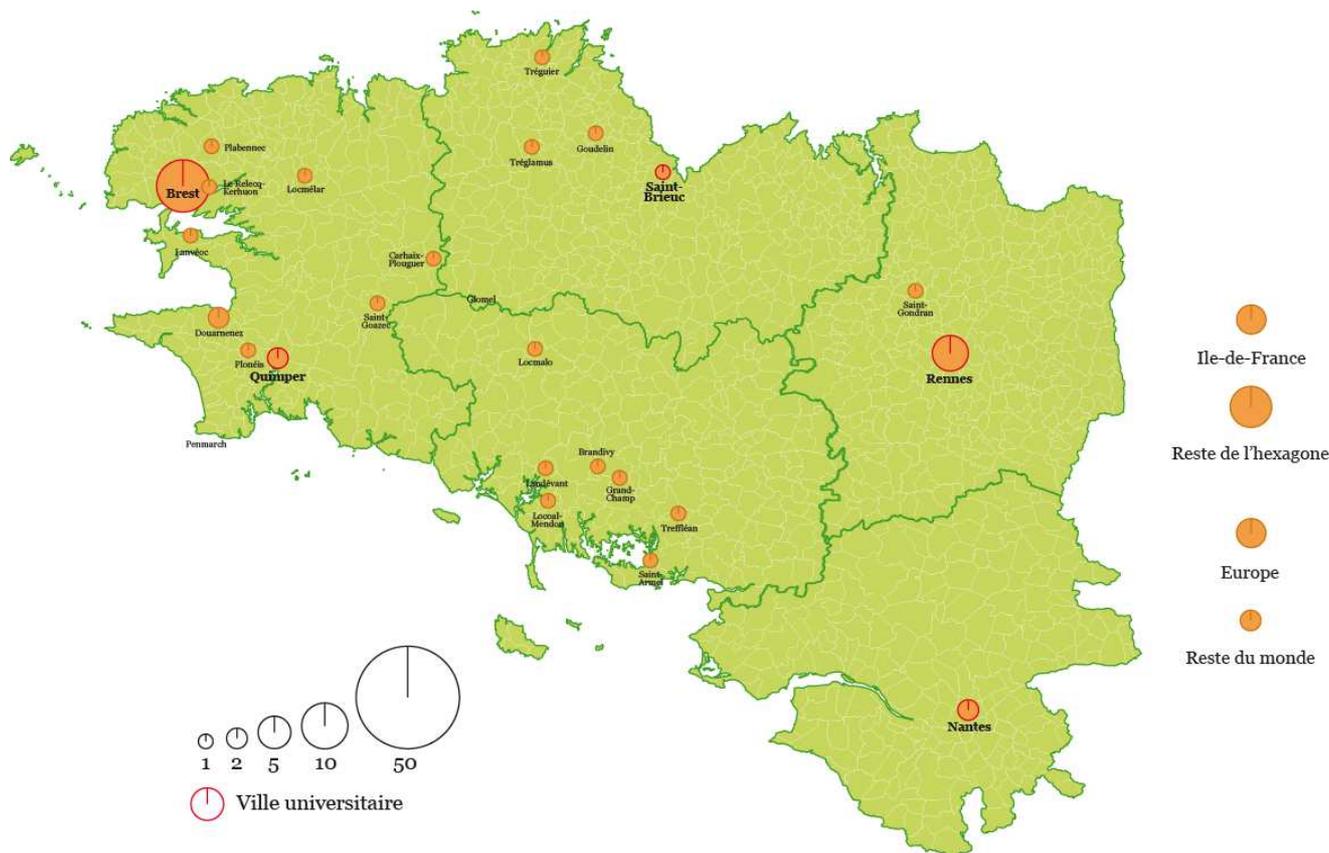
Globalement, les étudiants français ne sont pas plus de 4% à faire leurs études à l'étranger chaque année¹⁸. Parmi les anciens lycéens de Diwan, le taux de ceux qui étaient à l'étranger s'élevait à 12% en 2012 : **les étudiants passés par Diwan sont donc plus enclins à partir à l'étranger que les autres.**

¹⁶ M. Ramonet, 2010. De l'adolescence à la vie adulte : le cheminement des jeunes bretons de 15 à 29 ans. Octant Analyse, Rennes. 1, 5 p.

¹⁷ C'est-à-dire des étudiants qui habitaient le Finistère 5 ans plus tôt pour l'échantillon de l'Insee, des étudiants dont la famille habitait le Finistère quand ils étaient au lycée Diwan pour l'échantillon de notre enquête.

¹⁸ 74 714 étudiants en 2009, par exemple (d'après Campus France, Les étudiants internationaux – Chiffres clés CampusFrance 2011, 28p.), pour 2,3 millions d'étudiants en France à cette époque.

Lieu de résidence des anciens lycéens qui étaient sur le marché du travail en 2012



1/3 de l'ensemble des actifs habite dans les 3 principales villes de Bretagne (21 personnes sur 62) et près d'un autre 1/3 vit hors de Bretagne (18 personnes).

A mesure que les lycéens terminent leurs études et entrent sur le marché du travail, on assiste à une « déconcentration » territoriale. Le poids des 3 principales villes universitaires (Brest, Rennes et Nantes) reste conséquent mais il a diminué par rapport à ce qu'il était parmi les étudiants¹⁹. **Au moment d'entamer la vie active, une partie des anciens lycéens de Diwan s'installent dans d'autres communes que Rennes, Brest ou Nantes**, souvent en Basse-Bretagne pour ceux qui restent en Bretagne. Cependant l'on est encore très loin de retrouver la répartition des familles²⁰.

D'après l'étude de 2010 de l'Insee sur les villes universitaires²¹, 30 d'entre elles concentrent la moitié des jeunes entre 25 et 29 ans, des actifs pour la majorité d'entre eux. On observe la même tendance chez les anciens lycéens de Diwan devenus actifs : près de la moitié de ceux qui vivent en Bretagne en 2012 habitent les 3 communes mentionnées ci-dessus. **Comme les autres jeunes, les lycéens de Diwan ont tendance à vivre dans les grandes villes** quand ils entrent sur le marché du travail. On note des différences notables par rapport à la répartition des familles des lycéens : ceux-ci vivent davantage que leurs parents dans les grandes villes et les villes moyennes, ils ont délaissé les côtes (les familles étaient nombreuses sur le littoral nord du Finistère et entre Penmarc'h et Lorient) et certains secteurs (comme le Trégor, par exemple).

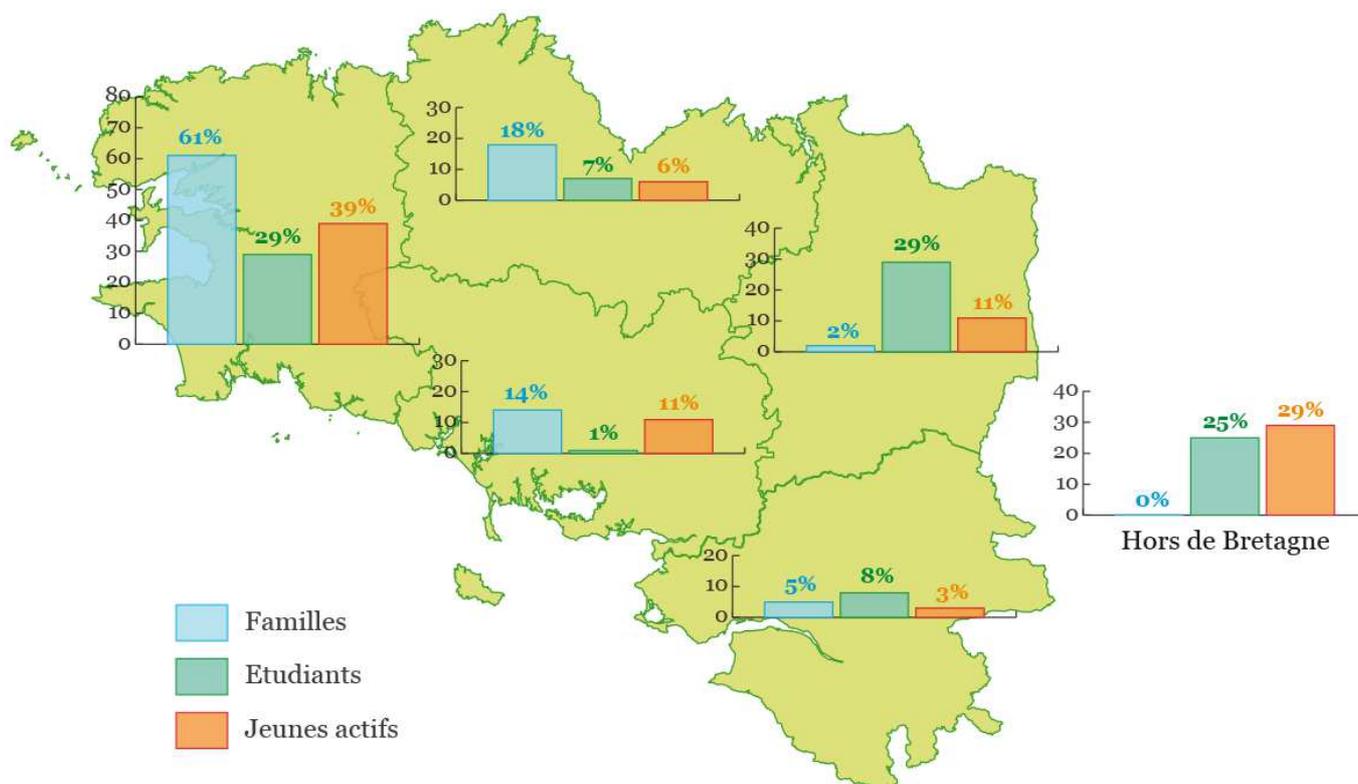
¹⁹ Ces 3 villes regroupaient en 2012 82% des étudiants « Diwan » habitant en Bretagne contre à peine la moitié des jeunes travailleurs.

²⁰ Moins de 10% des familles habitaient les 3 villes principales contre 1/3 des jeunes actifs de l'échantillon.

²¹ Brutel Ch., 2010. Jeunes et territoires – L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité. Insee Première, Paris, 1275, 4 p.

Leurs choix doivent être largement influencés par, d'une part, les pôles d'emploi (les environs des grandes villes et des villes intermédiaires) et, d'autre part, les prix du logement (plus élevé sur le littoral).

Poids de chaque département dans la répartition des anciens lycéens et de leurs familles



On remarque des tendances quant aux lieux choisis par les jeunes bretonnes passés par Diwan pour leurs études et ensuite pour commencer à s'installer :

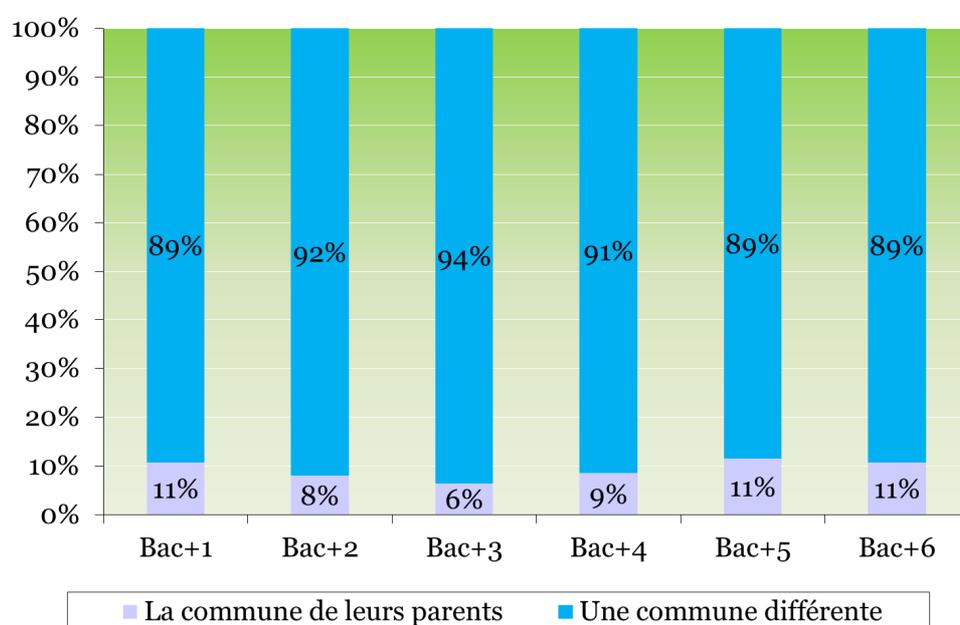
- **La part de ceux qui ont quitté la Bretagne reste élevée**, elle tendrait même à augmenter (1/4 des étudiants, près d'1/3 des actifs).
- **Les 3 départements de l'ouest breton** (qui regroupent 92% des familles) **perdent beaucoup** des anciens lycéens de Diwan au moment de leurs **études** (37% des étudiants) ; **une part non négligeable d'entre eux choisit d'y retourner par la suite** (plus de la moitié des jeunes actifs) mais on ne retrouve pas alors le même niveau que dans la répartition des familles.
- Certains lycéens choisissent la Loire-Atlantique pour leurs études (peut-être, pour certains d'entre eux, parce que leur famille y réside) mais il est rare qu'ils y restent ensuite pour travailler.
- L'Ille-et-Vilaine est le département qui comptait le moins de familles ; 29% de l'échantillon s'y rend toutefois pour étudier. Bien que son poids diminue quand les anciens lycéens arrivent sur le marché du travail, il reste le 2^{ème} département à égalité avec le Morbihan. **L'Ille-et-Vilaine est donc le seul département qui gagne des bretonnes au bout du compte.**

Lieu de résidence des anciens lycéens pendant leur parcours

Les lycéens de l'échantillon ont passé leur baccalauréat entre 2005 et 2011. Le questionnaire qui leur a été envoyé comprenait un tableau où il leur était proposé de noter d'année en année dans quelle commune ils avaient vécu depuis cette époque. Il est ainsi possible de faire ressortir des éléments qui ont trait au parcours des anciens lycéens de Diwan entre leur 1^{ère} année après le baccalauréat ("bac+1") et la 7^{ème} année ("bac+7").

Il faut noter que la taille de l'échantillon diminue à mesure que passent les années (de plus de 200 personnes à bac+1 jusqu'à 64 à bac+6) ; par conséquent, la marge d'erreur augmente progressivement au cours du temps. Ne comptant que 27 personnes, le sous-échantillon de bac+7 est trop restreint pour qu'on puisse en retirer des informations fiables, c'est pourquoi il n'a pas été conservé dans les graphiques qui suivent.

Les lycéens vivent-ils dans une commune différente de celle de leurs parents ?



Après le baccalauréat, la grande majorité des lycéens vivent dans une ville qui n'est pas la commune de résidence de leurs parents. Leur part progresse encore entre bac+1 et bac+3 pour diminuer un peu à partir de bac+4. En moyenne sur la période étudiée, la part des étudiants issus du lycée Diwan qui résident dans la même commune que leurs parents s'établit autour de 9%.

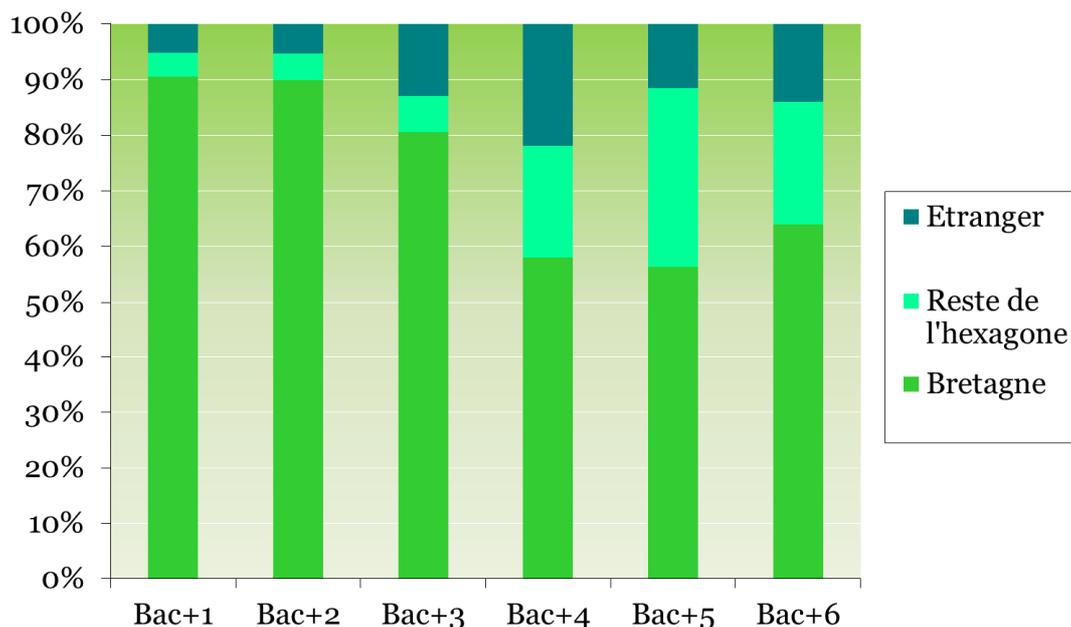
L'étude de l'Insee Bretagne sur le cheminement des jeunes²² montre que les 2/3 des 18 ans (équivalent à bac+1) vivent chez leurs parents, cette proportion diminue régulièrement par la suite jusqu'à environ 1/4 à 24 ans (équivalent à bac+7). Cette étude explique aussi que ceux qui font des études s'en vont plus vite, alors que les jeunes actifs qui ont fini leurs études vivent plus souvent chez leurs parents, quel que soit leur âge. A 23 ans, près d'1/4 des étudiants vivent chez leurs parents contre environ 1/3 des jeunes actifs.

²² M. Ramonet, 2010. De l'adolescence à la vie adulte : le cheminement des jeunes bretons de 15 à 29 ans. Octant Analyse, Insee Bretagne, Rennes. 1, 5 p.

Le graphique ci-dessus révèle un comportement différent vis-à-vis du domicile parental : à tout âge, **les lycéens de Diwan vivent beaucoup moins dans la commune de leurs parents que le reste de la population**. Ils ont donc tendance à quitter leur famille plus tôt que les autres : juste après le baccalauréat. Le graphique donne aussi à voir que la part des jeunes vivant dans la commune de leurs parents diminue entre bac+1 et bac+3, au moment où la majorité d'entre eux fait des études²³. Une partie d'entre eux revient par la suite dans la commune de résidence des parents, à mesure qu'ils arrivent sur le marché du travail, c'est-à-dire à l'occasion d'une étape de transition qui précède une installation définitive (comme cela se passe pour les autres jeunes actifs).

Quand ils étaient en Terminale à Carhaix, seuls 3 des 216 lycéens de l'échantillon vivaient chez leurs parents, tous les autres étaient internes, souvent depuis le collège ; ceci amène à penser que les lycéens de Diwan seraient plus autonomes que les autres lycéens et auraient moins tendance à vivre chez leurs parents après le bac. Par ailleurs, l'étude de l'Insee montre que les étudiants restent plus longtemps au domicile parental quand celui-ci est à proximité d'un pôle universitaire, or la majorité de l'échantillon de Diwan n'étaient pas dans cette situation (plus des 2/3 des lycéens de Diwan qui vivaient chez leurs parents à bac+1 vivaient dans une commune universitaire ou dans l'environnement immédiat de l'une d'entre elles).

Vivent-ils en Bretagne ?



*L'essentiel des anciens lycéens (à plus de 80 %) reste en Bretagne pour leurs études jusqu'à bac+3. 10% des lycéens de Diwan vivent en-dehors du pays à bac+1 et bac+2, le taux passe à 19% à bac+3. **C'est au moment du Master qu'une bonne part des lycéens Diwan quitte la Bretagne** (plus de 40% à bac+4 et à bac+5). Le graphique montre qu'ils ont ensuite tendance à y revenir.*

²³ L'échantillon de Diwan est constitué de personnes ayant obtenu un bac général, lesquelles ont tendance à poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur, comme dans le reste de la population.

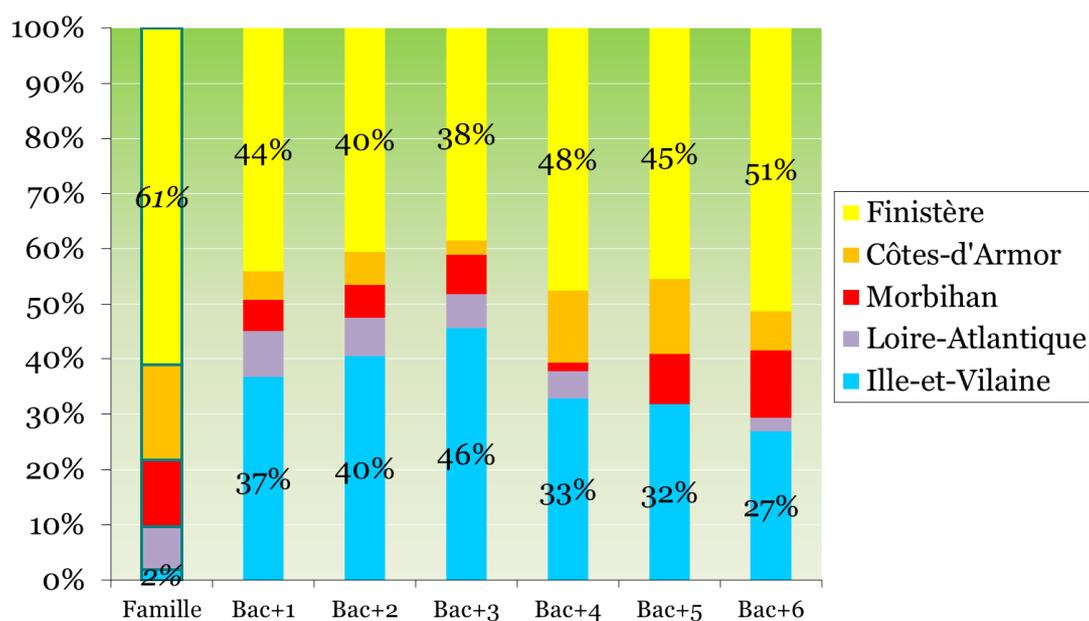
La part des lycéens vivant au pays passe de 90% à bac+1 à 56% à bac+5 avant de remonter ensuite : **bien que beaucoup d'anciens lycéens de Diwan quittent la Bretagne, une bonne partie d'entre eux reviennent après un temps.** Pour confirmer cette idée, parmi les jeunes actifs de l'échantillon en 2012, 1/3 de ceux qui vivent en Bretagne ont habité hors de Bretagne à un moment ou à un autre dans les années qui ont précédé.

Plus de 5% des lycéens de Diwan résident à l'étranger dès les 2 premières années qui suivent le baccalauréat, un taux déjà légèrement supérieur à celui de l'ensemble des étudiants français. Généralement, c'est en Licence 3 (bac+3) et en Master 1 (bac+4) qu'on va le plus à l'étranger pour ses études. C'est également dans cette période que le pourcentage atteint un sommet parmi les jeunes passés par Diwan (22% à bac+4). Il diminue à bac+5 sans jamais passer en-dessous des 10%. Il aurait à nouveau tendance à augmenter un peu à mesure que les anciens lycéens arrivent sur le marché du travail (bac+6, bac+7) mais l'échantillon devient trop petit dans ces groupes pour en tirer des certitudes.

La proportion des anciens lycéens vivant dans le reste de l'hexagone (hors de Bretagne) est à son maximum à bac+5 avec 1/3 de la cohorte, à une période où les études se terminent et où on entame sa vie professionnelle. Cette proportion aurait ensuite tendance à se réduire.

Dans le détail des réponses, il s'avère que 28% des lycéens de Diwan sont passés par l'étranger au cours de leur parcours, mais seuls 11% de l'échantillon s'y trouvaient en 2012 : ils vont à l'étranger pour des périodes plutôt courtes (6 mois ou un an, le plus souvent), sans doute à l'occasion de leurs études. Par ailleurs, 21% des lycéens de Diwan ont habité dans l'hexagone (hors de Bretagne) au cours de leur cheminement mais 16% de l'échantillon s'y trouvait en 2012 : ils y font des séjours plus longs pour étudier ou travailler (2 ans ou plus pour près des 2/3 d'entre eux).

Evolution de la répartition entre les départements



L'importance des 3 départements de l'ouest est prédominante parmi les familles des lycéens (ils regroupaient 90% des familles des lycéens); elle diminue grandement dès bac+1 (55%) jusqu'à ne représenter qu'une minorité à bac+3 (48%), elle augmente à nouveau au cours des années qui suivent sans pour autant retrouver le

niveau d'origine. Le poids de la Loire-Atlantique à bac+1 équivaut à son poids parmi les familles des lycéens, il diminue par la suite. L'**Ille-et-Vilaine** était le département qui comptait le moins de familles (2%), il prend une grande importance à bac+1, jusqu'à être le **principal département de résidence des anciens lycéens Diwan à bac+3** (47%, près de la moitié des jeunes brittophones restés en Bretagne) ; bien que son poids diminue un peu par la suite, il se maintient à un niveau nettement supérieur à celui qu'il occupait au départ.

Ce qui a été observé dans le chapitre précédent au sujet de l'évolution de la répartition des lycéens entre les départements est confirmé et précisé.

Finistère

Le Finistère est le seul département de Basse-Bretagne à conserver un poids conséquent parmi les jeunes après le baccalauréat (influence de la **ville universitaire de Brest**). Il perd quand même beaucoup d'entre eux. 61% des jeunes brittophones proviennent de familles finistéennes ; à bac+3, seul 38% des anciens lycéens y résident. Par la suite, le département a tendance à récupérer de jeunes brittophones et il remonte jusqu'à 51% ; il subsiste tout de même une **différence de 10 points**.

Côtes-d'Armor et Morbihan

Dans ces 2 départements, le poids des universités est moins grand. Ils **perdent l'essentiel de leurs jeunes brittophones après le lycée**. Plus tard, leur poids parmi les jeunes brittophones a tendance à remonter à mesure qu'ils arrivent sur le marché du travail, mais, comme pour le Finistère, on ne retrouve pas le niveau d'origine.

Loire-Atlantique

Il s'agit du département qui **forme le moins de brittophones**. Il a toutefois un poids relativement important jusqu'à bac+3 grâce aux étudiants qui s'y rendent, souvent parce que leur famille y est installée elle-aussi. Cependant, par la suite, l'essentiel des locuteurs paraît partir poursuivre ses études à Rennes ou vivre hors de Bretagne.

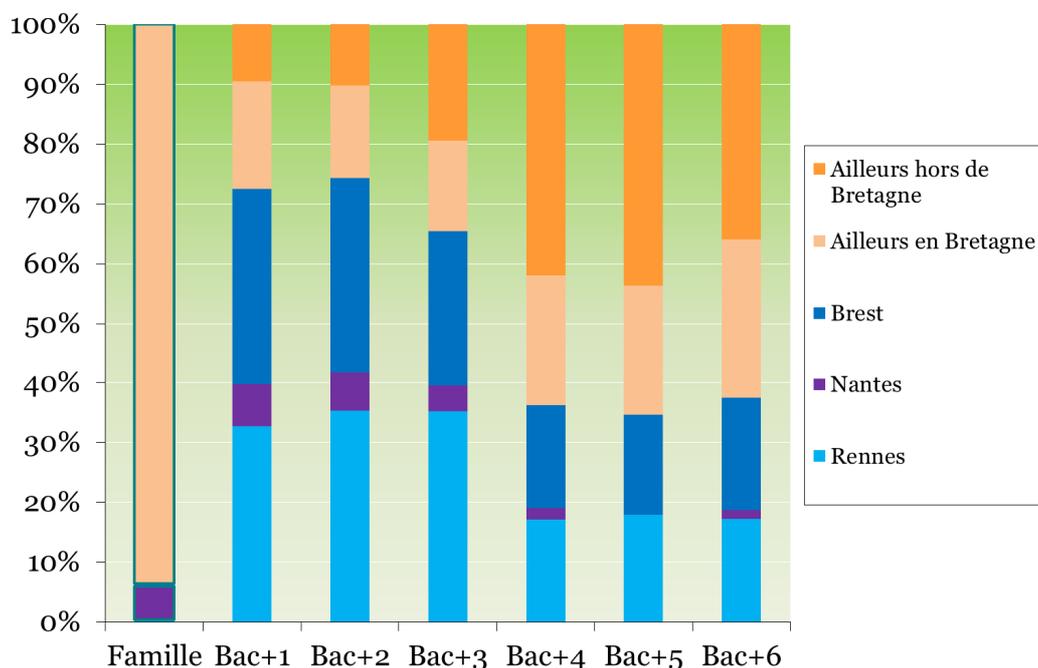
Ille-et-Vilaine

L'Ille-et-Vilaine est le département qui attire le plus les jeunes brittophones et qui gagne ainsi des locuteurs. Seuls 2% des familles des anciens élèves de Diwan de l'enquête y vivent et, à bac+1, il regroupe 37% des étudiants (35 points de différence). Le département regroupe **près de la moitié des jeunes brittophones à bac+3** (46%). Par la suite, son poids diminue progressivement, mais, à bac+6, plus d'1/4 des anciens lycéens vivent encore en Ille-et-Vilaine.

De manière générale, pendant leurs études, les jeunes brittophones partent vers l'Ille-et-Vilaine. Leur nombre est relativement élevé en Loire-Atlantique également. Ce phénomène se produit surtout au détriment du Morbihan et des Côtes-d'Armor : le Finistère parvient à conserver un pourcentage assez important des anciens lycéens grâce à l'université de Brest. Après la fin des études, il y aurait une tendance à revenir vers le département d'origine, particulièrement vers le Finistère et le Morbihan. Les brittophones auraient tendance à quitter la Loire-Atlantique ; ceux qui reviennent ou qui

s'installent dans les Côtes-d'Armor sont peu nombreux. Environ $\frac{1}{4}$ des jeunes paraissent s'installer en Ile-et-Vilaine, le seul département qui gagne de jeunes brittophones.

Evolution de la répartition dans les lieux-clés



Seule une minorité des lycéens avaient leur famille dans l'une des 3 principales villes universitaires bretonnes (14 lycéens sur 216, 6%). Entre les $\frac{3}{4}$ et les $\frac{2}{3}$ des anciens lycéens de Diwan y vivent entre bac+1 et bac+3. Le poids de ces villes reste conséquent entre bac+4 et bac+6 (plus d' $\frac{1}{3}$) bien que ce ne soit plus la majorité des lycéens qui y vivent (à ce moment, ils sont près d' $\frac{1}{4}$ à vivre dans d'autres villes de Bretagne et 40% hors de Bretagne).

Rennes et Brest sont les villes les plus prisées : près d' $\frac{1}{3}$ des lycéens vont à Rennes entre bac+1 et bac+3 et autant à Brest. Entre bac+4 et bac+6 on compte environ 18% des lycéens dans chacune de ces 2 communes.

Le poids de Nantes dans la répartition des anciens lycéens est restreint et il a tendance à se réduire à mesure qu'ils avancent dans leur parcours. Ils s'y rendent plutôt pour leurs études, souvent parce que leur famille y habite (pour la moitié d'entre eux), et ils n'auraient pas tendance à y rester ensuite, d'après ce que fait apparaître l'échantillon.

Globalement, Rennes et Brest ont la même importance dans la répartition des lycéens après le baccalauréat, si ce n'est que le poids de Rennes s'accroît un peu entre bac+1 et bac+3. Etant donné que 61% des familles habitent le Finistère, on s'attendrait à ce que la majorité des anciens lycéens de Diwan qui choisissent de vivre dans une grande ville aillent à Brest. Or, à l'heure de leurs études, ils sont davantage attirés par Rennes que l'ensemble de la population étudiante de Bretagne (cf. p. 11). Et, quand ils arrivent sur le marché du travail, s'ils sont moins nombreux à vivre dans les grandes villes de Bretagne, Rennes ne perd pas de poids vis-à-vis de Brest pour autant.

Il est alors possible de préciser les raisons des tendances observées dans la répartition des jeunes passés par Diwan au cours du temps :

- Entre bac+1 et bac+3, l'essentiel des anciens du lycée Diwan fait des études supérieures, ils habitent principalement les villes universitaires de Bretagne et sont un peu plus attirés par Rennes que par Brest.
- A partir de bac+4, ils arrivent de plus en plus sur le marché du travail. Une part de ceux qui sont venus à Rennes et à Brest pour leurs études y restent pour travailler, mais ils ne représentent plus la majorité : ceux qui vivent hors de Bretagne sont alors plus nombreux (pour terminer leurs études où pour travailler), les autres gagnent des communes moyennes ou petites dans l'ouest de la Bretagne (principalement des endroits où il est possible de trouver un emploi et un logement abordable).

Où vont les jeunes brittophones au final ? Il serait utile de préciser les tendances sur une période plus longue mais voici comment il est possible de schématiser la façon dont les brittophones issus du lycée Diwan se déplacent :

- La majeure partie des lycéens de Diwan ont entamé leur apprentissage du breton dans l'ouest de la Bretagne, suivant le réseau des établissements Diwan qui sont souvent implantés dans les secteurs les plus habités. A peine la moitié y reste pour étudier, ils se rendent alors le plus souvent à Brest. A mesure qu'ils terminent leurs études (Master) et qu'ils arrivent sur le marché du travail, ils habitent préférentiellement dans des zones où il est possible de trouver un emploi et un logement bon marché : Brest conserve une partie des jeunes locuteurs alors qu'on trouve davantage d'entre eux dans des villes petites ou moyennes qu'auparavant. **Les départements de l'ouest breton ne sont donc pas désertés par les jeunes brittophones mais ils perdent tout de même au final une part importante de ceux qui y avaient été formés.**
- Diwan forme peu d'élèves dans les 2 départements de l'est de la Bretagne. Ils prennent cependant beaucoup d'importance quand de nombreux locuteurs formés ailleurs viennent faire leurs études à Rennes (principalement) et à Nantes (en second lieu). A mesure qu'ils quittent les universités pour le marché du travail, une part conséquente de ces locuteurs s'installe à **Rennes** (Nantes paraît délaissée) : il s'agit de la ville qui, au cours de la période étudiée, **gagne des brittophones formés ailleurs.**
- L'extérieur de la Bretagne attire de jeunes brittophones au moment de leurs études, particulièrement au moment du Master (plus de 40% des bac+4 et bac+5), et quand ils entament leur vie professionnelle (29% des actifs).

Projection quant au nombre d'anciens lycéens vivant à Rennes et Brest

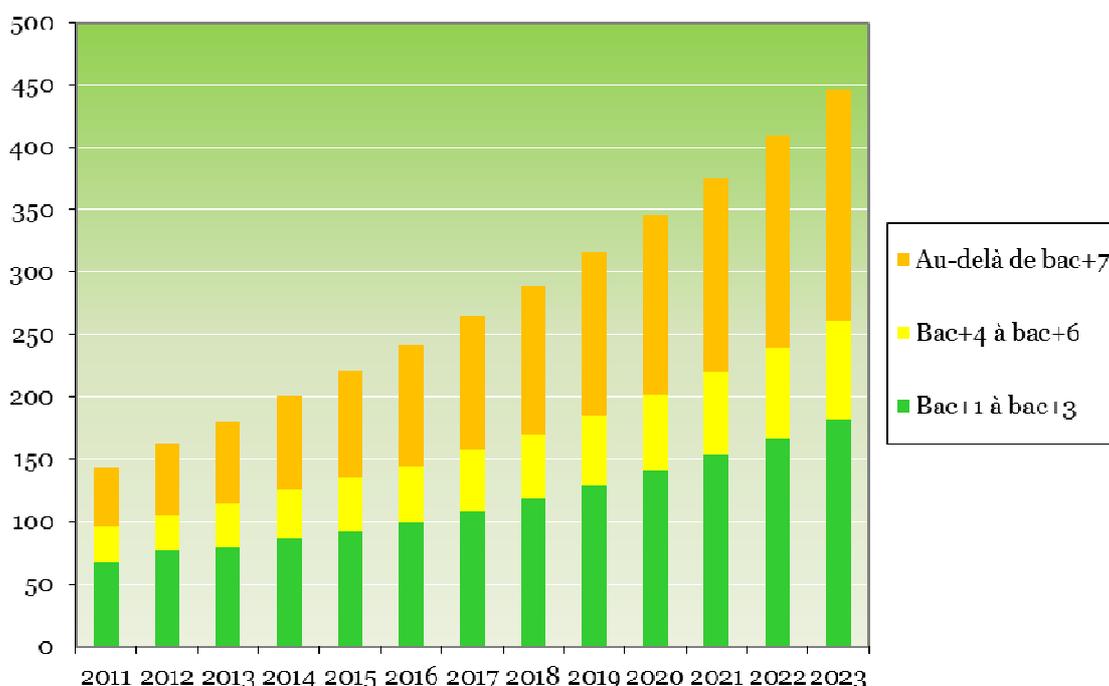
L'analyse des résultats de l'enquête fait apparaître les données statistiques suivantes : 1/3 des anciens lycéens de Diwan se rendent à **Rennes** pour leurs études et y restent jusqu'à bac+3 ; ils sont encore 18% à y habiter entre bac+4 et bac+6. Nous manquons encore de matière pour mesurer avec certitude ce qu'ils deviennent à partir de bac+7 : à bac+7, le taux paraît se trouver entre 10 et 20%.

Les données statistiques qui concernent Brest sont très similaires : 1/3 des anciens du lycée Diwan y habite entre bac+1 et bac+3 ; 18% de la cohorte d'origine y habitent encore entre bac+4 et bac+6. A partir de bac+7, le taux paraît se maintenir plus ou moins à ce niveau.

Le nombre de jeunes brittophones qui quittent le lycée avec leur baccalauréat en poche progresse régulièrement. Ils étaient 19 dans la première promotion en 1997, 46 en 2005, 89 en 2012, il est probable que Diwan passe la barre des 100 bacheliers d'ici 2015 et celle des 200 avant 2030, particulièrement si un second lycée est ouvert.

Il est intéressant de chercher à évaluer ce que cette croissance représentera quant au renforcement de la présence des jeunes brittophones dans les 2 villes qui les attirent le plus. Pour les calculs qui suivent, nous avons appliqué les données statistiques au nombre annuel de bachelier de Diwan 1997 et 2023 : entre 1997 et 2012, ce sont les effectifs constatés par Diwan que nous avons pris pour base, entre 2013 et 2023, nous avons prévu une croissance moyenne du nombre de bacheliers de 8% chaque année.

Projection quant au nombre d'anciens lycéens Diwan vivant à Rennes



Lecture : en 2011, on comptait à Rennes près de 70 anciens lycéens de Diwan entre bac+1 et bac+3, ils étaient près de 30 entre bac+4 et bac+6. Il est plus difficile d'estimer jusqu'où s'étend la part de ceux qui sont au-delà de bac+7 mais on évalue qu'ils pouvaient être une 50^{aine} en 2011.

Le nombre de jeunes brittophones vivant à **Rennes** après avoir obtenu leur baccalauréat chez Diwan devrait **doubler d'ici la fin de la décennie et tripler au milieu des années 2020**. D'ici 10 ans, Rennes est susceptible d'abriter 400 anciens lycéens de Diwan. Pour mesurer la rapidité de la progression du nombre de jeunes brittophones dans la capitale régionale, il faudrait en outre y ajouter les brittophones formés par les filières publique et privée catholique.

Puisque la base de calcul est identique pour **Brest** et qu'on y observe des tendances similaires, il est vraisemblable que le nombre de jeunes brittophones y vivant connaisse une évolution équivalente à ce qu'elle sera à Rennes.

Projection quant au nombre d'anciens lycéens Diwan vivant à Brest



Une bonne part des jeunes brittophones du Finistère seront concentrés à Brest dans les années qui viennent.

Brest et Rennes sont les 2 villes qui regroupent le plus de jeunes entre 18 et 30 ans parlant le breton, les 2 villes où le nombre de jeunes locuteurs progresse le plus et les 2 villes où il va le plus augmenter dans les années qui viennent. Il s'agit d'un phénomène nouveau et marquant dans l'histoire de la langue, ces 2 villes ayant longtemps été considérées comme les villes clés de la francisation du pays.

A retenir

Le parcours de vie des anciens lycéens de Diwan a beaucoup de points communs avec celui des autres jeunes ayant obtenu un bac général : ils partent vivre dans les grandes villes pour y faire des études universitaires et une part d'entre eux s'y maintient ensuite quand ils arrivent sur le marché du travail. Néanmoins, des différences intéressantes apparaissent.

Ils sont plus mobiles que les autres : ils quittent le domicile familial beaucoup plus tôt, ils vont plus massivement dans le reste de l'hexagone et à l'étranger que les autres Bretons, ceux du Finistère vont plus facilement à Rennes pour leurs études que les autres étudiants originaires de ce département.

On peut schématiser le fil des déplacements des anciens lycéens de Diwan comme suit : à l'heure de leurs études, une sorte de flux amène la majorité d'entre eux à quitter la commune où vivent leurs parents (dans l'ouest de la Bretagne en général), **bien souvent pour gagner des villes universitaires** : ils choisissent **Brest, Rennes, Nantes, à moins qu'ils n'aillent hors de Bretagne**. Ensuite, quand ils arrivent sur le marché du travail, ce mouvement se modifie : une partie de ceux qui étaient partis reviennent vers les petites et moyennes communes de l'ouest breton, une autre partie reste dans les grandes villes de Bretagne (surtout Brest et Rennes) ou hors de Bretagne.

La répartition de ces jeunes locuteurs se modifie donc. L'essentiel d'entre eux est formé dans l'ouest de la Bretagne (90%), suivant le réseau des établissements Diwan ; après la période de transition que représentent les études supérieures, ce territoire retrouve une prédominance qui est toutefois assez nettement inférieure à son niveau originel (en-dessous de 60%). **Rennes et Brest sont, au final, les 2 aires qui gagnent des brittophones** : si une toute petite partie des lycéens y a appris le breton, ces villes conservent une part conséquente des jeunes brittophones au moment où ils arrivent sur le marché du travail, après avoir été les communes les plus importantes au moment de leurs études. En outre, **nombreux sont les anciens lycéens qui quittent la Bretagne** pour se former ou pour entamer leur vie professionnelle (plus d'1/4).

A l'image de la Bretagne et de la société dans son ensemble, la communauté brittophone évolue et se transforme au fil du temps. L'enquête "Etude de l'histoire familiale" menée par l'Insee en 1999²⁴ a montré que les 3/4 des brittophones avaient plus de 50 ans, qu'il vivaient dans les 3 départements de l'ouest pour 93% d'entre eux (principalement dans des communes rurales) et qu'ils travaillaient (ou avaient travaillé) surtout comme agriculteurs (31%), artisans – commerçants (14%) et ouvriers (14%).

La présente enquête sur les anciens lycéens de Diwan donne un aperçu du profil des jeunes brittophones qui s'avère radicalement différent : ils habitent surtout **dans les grandes villes** (Rennes et Brest) **ou dans de plus petits pôles d'emploi dans l'ouest breton**, une partie non négligeable d'entre eux quitte la Bretagne. Après des études qui ont plus souvent trait aux langues et aux sciences de la nature que dans l'ensemble de la population, ils accèdent un peu plus à des **professions**

²⁴ Isabelle LE BOËTTÉ, 2003. Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission. Octant, Insee Bretagne, Rennes, 92, 18-22.

intellectuelles ou intermédiaires que les autres jeunes passés par l'enseignement supérieur. On trouve de jeunes brittophones travaillant dans un peu tous les domaines, si ce n'est qu'ils sont plus nombreux dans l'enseignement, l'animation, ou encore dans les métiers artistiques ; beaucoup s'orientent aussi vers des carrières médicales ou paramédicales.